

## Conseil d'école No 1 - mardi 15 novembre 2016

### Ordre du jour

- Bilan de rentrée scolaire 2016
- Règlement intérieur et organisation de l'école
- Le projet d'école
- Point budgétaire
- La vie de l'association de parents d'élèves
- Moments festifs réalisés et à venir
- **Adoption du compte rendu du conseil d'école du 14 juin 2016**

Le compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

- **Point sur la rentrée scolaire 2016**

Monsieur ROSSIGNOL présente au conseil Madame GOUNARI, REAB (Référénte pour les Enfants à Besoins particuliers). Celle-ci décrit alors son poste et son travail. Elle intervient au sein du LFHED depuis le mois de septembre 2016. Elle a été engagée pour gérer et suivre avec l'équipe de direction et les enseignants les dossiers des élèves ayant des besoins particuliers. Elle coordonne les relations avec les familles et les divers professionnels (psychologues, logo thérapeutes, médecins, orthophonistes ...). Elle suit les dossiers des élèves, participe aux conseils de cycles et assure leur suivi inter cycles.

Aménagements de l'accueil en Maternelle lors des premiers jours de la rentrée 2016.

Une rentrée échelonnée a été organisée et quelques aménagements ont été mis en place avec l'aide d'enseignants supplémentaires afin de permettre aux élèves et à leurs parents de vivre ce moment important dans les meilleures conditions possibles. Il a, par exemple, été proposé aux parents de confier progressivement leur enfant en petite section. La première semaine, les élèves ont été accueillis deux heures par jour et le nombre de personnel encadrant a été doublé. Ce nouveau dispositif semble avoir porté ses fruits puisque enfants, parents et enseignants ont très

bien vécu cette rentrée. Ce système est à envisager aussi pour la rentrée en Grande Section en 2017-2018.

Cette année encore, des enfants ne purent tous être accueillis et durent être inscrits dans une école du réseau des écoles satellites. La collaboration avec ces écoles maternelles partenaires est effective et se passe très bien.

### Effectifs :

Cette année, nous comptons 28 classes à l'école.

Le nombre de classes est très important au regard des locaux et du nombre de salles disponibles.

### Effectifs au 15 novembre 2016

Niveaux	12/13	13/14	14/15	15 /16	16/17	Moyenne
PS	35	26	29	29	30	27.8 29 26.3 27 <b>27.3</b>
MS	66	70	50	52	52	27.8 29 26.3 27 <b>27.3</b>
GS	66	78	86	77	76	27.8 29 28.6 25.6 <b>25.3</b>
CP	94	107	115	118	108	23.5 21.4 23 23.6 <b>21.6</b>
CE1	107	95	109	114	116	24.25 23.7 27.2 22.8 <b>23.2</b>
CE2	84	98	103	103	115	23.5 24.5 25.7 25.7 <b>28.75</b>
CM1	98	83	102	99	106	24.5 27.6 25.5 24.75 <b>26.5</b>
CM2	81	93	87	91	97	27 23.25 29 22.75 <b>24.25</b>

#### NOMBRE TOTAL D'ELEVES :

2012 : 631    2013 : 650    2014 : 681    2015 : 683    2016 : 700

#### NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR CLASSE :

2012 : 25.24  
 2013 : 25  
 2014 : 26.1  
 2015 : 24.3  
 2016 : 25

Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :



- priorité No 1 : enfants de nationalité Française
- priorité No 2 : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
- priorité No 3 : Enfants issus de fratries scolarisées au LFH, enfants d'anciens élèves et enfants des écoles maternelles satellites pour l'entrée au CP.

Le nombre d'enfants en CE1 est important. Si nous conservons cet effectif pour cette génération à la rentrée 2017, l'école se questionne sur l'ouverture d'une 5ème classe de CE2.

Les demandes de scolarisation en maternelle sont gérées en partenariat avec les écoles satellites. Pour les demandes d'admission en CP, les parents n'ont pas d'alternative et le LFHED est la seule possibilité : la pression est donc forte à ce niveau. Nous avons un projet de délocalisation de l'école maternelle et sommes extrêmement attentifs à ces très nombreuses demandes d'admission en CP non satisfaites.

Les nombres du tableau des effectifs depuis 2012 montrent une gestion raisonnée des effectifs.

- **Organisation de l'école :**

- **Règlement intérieur :**

**Rappel concernant les médicaments et objets autorisés :**

**Un enfant ne doit en aucun cas avoir de médicaments dans ses poches ou dans son cartable.**

**Quand un enfant est malade, il doit rester à la maison.**

**Lorsqu'un élève doit suivre un traitement, il est tout à fait possible de demander à son médecin de famille d'adapter l'ordonnance à la vie d'un établissement scolaire, en favorisant par exemple la prise de médicaments le matin et le soir.**

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité pour l'année scolaire 2016-2017.**

- **Demande d'une représentante des parents d'élèves de l'APE.**

Il est demandé s'il serait possible de prévoir un aménagement d'au moins une demi-heure pour permettre aux enfants d'arriver en retard en maternelle.

Cette possibilité ne peut être envisagée dans notre école car elle ne fonctionne pas comme un jardin d'enfant mais suit le programme et les obligations légales de l'Education Nationale Française. Les enseignantes dans les classes mènent un travail de professeur des écoles. Cela ne permettrait plus aux enseignantes de faire le travail qui leur est demandé par le Ministère de l'Education Nationale. La souplesse existe à minima au sein du cadre légal que nous avons. L'accueil a lieu entre 7h45 et 8h15, seule marge légale possible et aménageable.

- **Les produits utilisés pour nettoyer les sanitaires.**

Les sanitaires sont nettoyés six fois par jour et à la demande lorsque le besoin s'en fait sentir. Toute la communauté scolaire est impliquée : les enseignants surveillent et rappellent les règles à leurs élèves, les enfants doivent avoir un comportement respectueux, les parents doivent éduquer leur enfant et leur apprendre l'autonomie et le « vivre ensemble ». La question à l'ordre du jour pour ce conseil d'école concerne les produits utilisés pour le nettoyage.



Mr. Rossignol indique qu'ils ont tous reçu l'agrément pour une utilisation en collectivité et tient à disposition de tous les parents la liste des produits utilisés pour nettoyer les toilettes. Ce sont des produits Allemands homologués.

- **La communication de l'école vers les familles.**

L'école, dès qu'elle le peut (essentiellement pour les communications administratives et les messages importants) propose des textes traduits en grec. Cependant, toutes les communications ne sont pas traduites : nous sommes dans une école Française et les enseignants ne sont pas tous à même de communiquer en grec. Cet état de fait est bien expliqué aux nouvelles familles lorsqu'elles envisagent de scolariser leurs enfants à l'école.

Le LFHED s'est donc doté d'un dispositif de parents relais, désignés lors de la première réunion de parents en septembre. Leur rôle est de traduire aux parents qui les saisissent des documents en langue française. Les parents sont invités à ne pas hésiter à prendre contact avec ces parents-relais. Monsieur Rossignol regrette que trop peu de personnes utilisent cette possibilité.

Le secrétariat de l'école reçoit de très nombreux appels téléphoniques : cependant, lorsque la ligne est occupée, la personne qui appelle ne reçoit qu'un signal d'absence. Monsieur Rossignol souhaite remédier à ce point.

Les messages sont enregistrés et écoutés quotidiennement. Les parents sont néanmoins priés de privilégier les échanges par e-mail.

- **La répartition des élèves dans les classes.**

Les critères de répartition des élèves dans les classes sont des critères pédagogiques et il s'agit de réussir un savant mélange pour que la classe puisse fonctionner de la meilleure façon possible. Le critère des amitiés n'est pas forcément pris en compte.

Lorsqu'un enfant change de classe au mois de septembre, il est amené à rechercher de nouvelles amitiés et de nouvelles connaissances et à s'ouvrir sur les nouvelles personnes qui l'entourent. L'école doit d'ailleurs développer chez l'élève ses compétences relationnelles et doit le mettre en situation de devoir se « connecter » aux autres et établir des relations riches et sincères.

Plusieurs heures de concertation sont nécessaires à l'équipe pour faire ce travail de « réalisation » des classes.

- **Le rôle des commissions transport et restauration scolaires.**

Deux commissions sont installées au sein de l'établissement afin de gérer ces deux dispositifs et leurs spécificités : réalisation des menus, organisation des horaires et de la surveillance, gestion des difficultés.

Dans ces commissions siègent des personnes de l'APE. Les questions concernant le bio, la manière dont les enfants sont assis à la cantine et le demi-tarif pour le transport devront être posées pendant ces commissions.

• **Le Projet de l'école :**



- **Présentation de l'école aux nouvelles familles.**

Nous avons organisé déjà trois après-midis depuis la rentrée pour présenter l'école aux familles qui sont intéressées par l'inscription dans notre école pour l'année scolaire 2017-2018. Nous avons accueilli 25 personnes début octobre et nous attendons 75 personnes fin Novembre. Une présentation est aussi prévue début décembre.

- **Accueil des nouveaux élèves.**

- Les inscriptions ouvrent dès le 3 décembre prochain en ligne.
- Les nouvelles familles qui auront fait une demande d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 seront accueillies au mois de février 2017.

- **La politique des langues.**

L'enseignement de l'Anglais

Cette année l'enseignement de l'Anglais a été organisé dès le CP à raison de deux fois 30 minutes par semaine. L'enseignement est essentiellement à l'oral sans production d'écrits. Cette nouveauté, préconisée par les textes de l'Education Nationale, est accueillie avec succès par les élèves et leurs familles.

L'objectif du LFHED est que les élèves aient le baccalauréat avec un bilinguisme acquis en Français-Grec, un niveau très aisé en Anglais et dans une quatrième langue vivante.

Une adaptation du programme est prévue pour l'enseignement de l'Anglais en CE1 l'année prochaine puisque ces enfants seront issus de la promotion de CP qui aura déjà vécu une année en Anglais.

L'enseignement du Grec

Une question des parents concernant l'adaptation de l'enseignement du Grec pour les enfants qui ont un niveau intermédiaire (sans être débutants, ni hellénophones).

Il n'y a pas de 3ème groupe prévu pour les enfants qui connaissent la langue Grecque sans être hellénophones car ce sont des cas isolés et peu nombreux. Ces enfants sont intégrés dans les groupes hellénophones en CP car le niveau est adapté mais à partir du CE2, le niveau de Grec des groupes hellénophones est plus élevé et ils réintègrent les groupes non hellénophones dans lesquels la proposition linguistique est adaptée.

En maternelle, les enfants suivent 25 minutes de Grec 4 fois par semaine.

- **Les classes transplantées.**

Présentation des classes transplantées

CM1 : Cette année les 4 classes de CM1 souhaitent partir ensemble dans le Péloponnèse (4<sup>ème</sup> édition) à Mystra les deux dernières semaines du mois de Mars.

Il s'agit d'un véritable temps pédagogique au cours duquel un travail en français, histoire, géographie et sciences est mené. Les enseignantes ont travaillé avec un chercheur de l'Ecole Française d'Archéologie. Un questionnaire a d'ailleurs été construit avec lui.



Cette année une part de géographie économique a été ajoutée au programme et les élèves auront la possibilité de s'intéresser à la culture des oranges, la greffe d'un oranger, la culture des orangeries et la transformation du fruit au travers des usines de fabrication du jus d'oranges permettant la dynamique économique de toute une région. Une dominante sport sera aussi prévue avec entraînement à la course longue. Deux nuits seront passées sur place et les enfants mangeront dans les tavernes locales. Le coût est de 150 euros environ. Ce prix pourra être revu à la baisse si la vente des crêpes lors de la fête du printemps de l'APE a été fructueuse.

Un avis favorable est émis par le conseil d'école pour la classe transplantée dans le Péloponnèse des élèves des classes de CM1 pour cette année scolaire.

- **Les projets divers menés dans le cadre de notre projet d'école.**

→ La semaine à thème des classes de CM2 au centre nautique de Porto Rafti.

4 classes de CM2 se sont rendues à Porto Rafti en Octobre 2016 et un bilan de ce projet est présenté au conseil.

→ L'école continue à décliner l'axe prioritaire du « vivre ensemble » et un travail a été réalisé en début d'année au sein de chaque classe sur les règlements de classe et de l'école.

Plusieurs projets communs et rencontres entre élèves ont lieu (La Grande Lessive, Projet Chorale, APP « Cultivons notre jardin »)

→ La chorale.

Les enfants travaillent chaque semaine la posture ; la voix, mais également le respect de l'autre.

Les chansons sont choisies dans la mesure du possible en fonction des programmes des enseignants pour qu'elles puissent être reprises en classe et qu'il y ait une certaine uniformité.

Le projet « Portraits d'Europe » est présenté : 3000 élèves en Europe scolarisés dans 460 classes participent.

Pour le 11 Novembre, les enfants se sont déplacés au monument aux morts et ont chanté devant l'Ambassadeur de France et les délégations étrangères représentées.

→ APP : actions pédagogiques pilotes coordonnée par Mme Gontikakis.

« Cultivons notre jardin » est un projet qui se propose d'utiliser les espaces de l'établissement qui ne sont pas utilisés. Ces actions feront travailler des enfants du collège et de l'école élémentaire. Des plantations seront réalisées et les enseignants espèrent que les enfants s'approprient ces espaces et travailleront sur le respect de l'environnement.

Une cour intérieure a par exemple été aménagée récemment par des classes de CM1.

→ Une conteuse est venue conter des histoires dans toutes les classes volontaires au début du mois d'octobre. Cette action a eu un grand succès auprès des élèves.

→ Jérôme Ruillier, écrivain, interviendra auprès des élèves des classes élémentaires en janvier 2017.

→ Projet de « tous scientifiques ». Mr Lavelle viendra en Avril 2017.

→ APP : « tous ensembles, tous différents »



Il s'agit de faire une chanson et un clip qui nous représenterait – des professeurs ont écrit la musique, il reste à écrire des paroles, à apprendre la chanson et à filmer ensuite le videoclip dans les locaux de l'école.

- **Point budgétaire :**

La discussion et le vote du budget sont prévus pour le 24 Novembre prochain au conseil d'établissement.

De janvier à décembre 2017, sont prévus :

- des rénovations de salles.
- la rénovation des toilettes.
- l'achat de tablettes ou ordinateurs pour 30 000 euros
- la rénovation de couloirs.

- **Moments festifs réalisés et à venir :**

Les classes de GS se rendront au parc TATOI dans le cadre des échanges avec l'école satellite Play & Learn.

- Réussite de la Grande Lessive
- Pour cette fin d'année, la venue du Père Noël (pour les petits) est prévue. Les spectacles des différentes chorales auront lieu le Mercredi 21 décembre à 8h30 (chants dans les trois langues) à destination des élèves de toutes les classes.

Les Ateliers parents

L'APE expose ce dispositif. Deux psychologues participent à des rencontres avec les parents des classes de maternelle. L'objectif est de répondre aux préoccupations des familles et d'accompagner les parents.

L'APE note que les parents rencontrent des difficultés pour s'engager à suivre ces ateliers du fait d'emplois du temps chargés. Les premiers ateliers ont été une réussite. Les thèmes abordés ont été : la jalousie, la mort, les fratries, l'entrée en CP ...

Les prochains ateliers sont prévus pour le deuxième trimestre de l'année 2016/17.

Mme Renn a proposé à l'APE d'écrire un compte-rendu de ces ateliers parents pour une parution dans le bulletin d'infos du Lycée car ces ateliers sont importants et montrent la complémentarité entre l'école et l'association des parents d'élèves.

Fin de la séance à 17h15